

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAISSON Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Equipement et services réseaux - Appel d'offres ouvert -
Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le 10 avril 2008, la Communauté Urbaine de Bordeaux, à l'issue d'une procédure de dialogue compétitif, a notifié à la société NEXTIRAONE un marché de 3 lots destiné à assurer l'évolution de son réseau informatique et téléphonique.

Le lot n°2, consacré à des besoins complémentaires sur l'ensemble des matériels et logiciels et services composant le lot n°1 (Fourniture des matériels, droits d'usage des logiciels, installation, paramétrage, développements spécifiques, formation, mise en œuvre de la solution), a pris fin au 24 juin 2013.

Afin d'assurer la continuité des prestations, il a été nécessaire de relancer une consultation.

Ce marché concerne la fourniture de matériels, droits d'usage de logiciels, installation, paramétrage, développements spécifiques, mise en œuvre de solutions, formation permettant de répondre à l'ensemble des besoins de matériel, logiciels et services liés à l'exploitation du réseau informatique et téléphonique de la CUB ainsi que la maintenance des équipements et logiciels afférents. Il doit répondre aux exigences et contraintes exprimées par la Communauté Urbaine de Bordeaux dans un souci de performances optimales. Il concerne aussi la maintenance des équipements qui seront achetés dans le cadre de ce marché.

Le montant estimé des dépenses sur la durée du marché est de 600 000 € HT, soit 720 000 € TTC.

Le marché a été lancé sous la forme d'un appel d'offres ouvert, à bons de commande, pour un montant maximum global de 2 000 000 € HT sur une durée partant de sa notification jusqu'au 10 avril 2018. Ce montant maximum a été fixé pour faire face à d'éventuels impondérables nécessitant de commander du matériel ou des logiciels, comme par exemple des déménagements ou l'équipement de Systèmes d'information industriels (Transport, Eau et assainissement...).

Au vu de ce montant, cette consultation a fait l'objet d'une publicité au niveau européen.

À l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'Appel d'offres, réunie le 5 juin 2014, a décidé d'attribuer le marché à la société NEXTIRAONE sur la base d'un montant estimatif de 615 214,00 € HT, soit 738 256,80 € TTC.

En conséquence, il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec la société NEXTIRAONE.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 57 à 59,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 juin 2014 attribuant le marché à la société NEXTIRAONE

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

Qu'afin d'assurer la continuité des prestations d'évolution du réseau informatique et téléphonique, il est nécessaire pour l'administration de passer un marché public à appel d'offres ouvert,

Que par sa décision en date du 5 juin 2014, la commission d'appel d'offres a attribué le marché à la société NEXTIRAONE

Qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec cet opérateur économique.

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec le prestataire qui a émis l'offre économiquement la plus avantageuse : société NEXTIRAONE sur la base d'un montant estimatif de 615 214,00 € HT.

Article 2 : Les dépenses résultant du présent marché seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal des exercices 2014 à 2018, sous réserve du vote du budget primitif par le Conseil de Communauté :

- 05P044O002 – Section d'investissement – 2051 Concessions et droits similaires – Fonction 0200

- 05P044O002T15 – Section d'investissement – 2183 Matériel de bureau et matériel informatique – Fonction 0200
- 05P044O002T21 – Section d'investissement – 2183 Matériel de bureau et matériel informatique – Fonction 0200
- 05P044O002TGE002-08 – Section de fonctionnement - 6288 Autres services extérieurs – Fonction 0201
- 05P044O002TGE002-09 – Section de fonctionnement – 6156 Maintenance – Fonction 0201
- 05P044O002TGE002-11 – Section de fonctionnement – 60632 Fourniture de petit équipement – Fonction 0201
- 05P044O002 – 6184 Formation – Fonction 0201

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 JUILLET 2014**

PUBLIÉ LE : 15 JUILLET 2014

M. ALAIN DAVID